

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
UNIVERSITE MOHAMED BOUDIAF - M'SILA

FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES

DEPARTEMENT DES LETTRES ET LANGUE  
FRANCAISE



DOMAINE : LETTRES ET LANGUE  
ETRANGERES  
FILIERE : LANGUE FRANCAISE

OPTION : DIDACTIQUE DU FLE ET  
INTERCULTURALITE

N° : .....

**Mémoire présenté pour l'obtention  
du diplôme de Master Académique**

**Par : SEBAA Kamel**

**Intitulé**

**Le degré d'implication des enseignants universitaires  
dans la régression du niveau des étudiants en langue  
française**

**Cas du département des lettres et langue française  
Université de M'sila**

**Soutenu devant le jury composé de:**

<b>AMEUR Azzedine</b>	Université de M'sila.	Président
<b>AMROUCHE Fouzia</b>	Université de M'sila	Rapporteur
<b>KHALFALLAH Abderrachid</b>	Université de M'sila	Examineur

**Année universitaire : 2016 /2017**

## *Dédicace*

*Je dédie ce modeste mémoire à tous ceux qui ne baissent pas les bras devant la continuité et la persévérance dans l'acte d'apprendre à tout âge non seulement pour soi mais pour une meilleure société.*

*Je le dédie également à mes enfants qui ont fait preuve de compréhension et d'acceptation de ma reprise des cours universitaires.*

*A mes parents, qui voient toujours en moi l'éternel apprenant.*

## Remerciement

*J'adresse tout d'abord mes remerciements les plus sincères, au Dr. Amrouche Fouzia, qui a très volontiers accepté d'être directrice de mon mémoire de fin de cycle ( Master de recherche).*

*Je remercie également tous les Maitres assistants ( A et B) qui se sont donnés la peine de répondre au questionnaire de l'étude.*

*A tous ceux qui m'ont supporté et accepté ma présence en leur cours et TD.*

# Table des matières

Introduction .....	2
<b>Chapitre I. Evolution diachronique de l'enseignement/apprentissage du français en Algérie</b>	
I.1. Aperçu historique de la langue française en Algérie : entre ancrage et usage.....	7
I.1.1. Conflit linguistique .....	8
I.1.2. Les enjeux des réformes du système éducatif .....	9
I.1.2.1. Instauration du système LMD .....	11
I.1.2.2. état des lieux de l'environnement universitaire .....	12
I.2. Place du français dans le supérieur algérien.....	13
I.3. Critères d'option du français .....	15
Résumé .....	16
<b>Chapitre II. Les enjeux des réformes dans le système de l'enseignement supérieur</b>	
Introduction .....	18
II.1. Objectifs des réformes universitaires .....	18
II.2. Dynamique du système d'enseignement supérieur .....	19
II.2.1 Méthode d'enseignement en LMD ; entre pédagogie transmissive et active .....	20
II.2.2 Le tutorat .....	22
II.3. Pratique de l'acte d'enseigner .....	22
II.3.1. Qu'est-ce-que « enseigner » ? .....	23
a- Conception classique .....	23
b- Conception moderne .....	23
c- Conséquences .....	24
II.3.2. État des lieux de l'acte d'enseigner .....	24
II.4. Recrutement des enseignants universitaires.....	26
Conclusion.....	28

## **Chapitre III. Méthodologie de la recherche**

Introduction .....	30
III.1.Méthode de travail .....	30
III.1.1 Description des objectifs de l'enquête .....	30
III.1.2. Le protocole d'enquête .....	30
III.1.3. Objectif de l'enquête .....	31
III.1.4. Univers de l'enquête .....	31
III.1.5. Echantillon .....	31
III.1.6. Le pré-test .....	31
III.2. Conception du questionnaire .....	32
III.2.1. Descriptif du questionnaire .....	32
III.3. Bilan de l'enquête .....	32
III.3.1. Constat et décision .....	33
III.4.Analyse des résultats .....	33
III.4.1. Profil des enseignants .....	34
III.4.2. Approche pédagogique .....	36
III.4.3. Evaluation des enseignements .....	39
III.5. Bilan et commentaire critique .....	41
Conclusion générale.....	43
Suggestions .....	44
Bibliographie .....	47
Annexes .....	48
Résumés en : Français – Arabe - Anglais	

# **Introduction**

## Introduction

*« Nous sommes condamnés à devenir inventifs.  
Le travail intellectuel est obligé d'être intelligent  
et non répétitif comme il a été jusqu'à maintenant »*  
Michel Serres

Notre recherche s'inscrit en didactique des langues, notamment les pratiques pédagogiques au cycle universitaire, relatives à l'enseignement du FLE au département de français de l'Université de M'sila. Pour Marcel (2002 : 103-121), le terme de « pratiques » doit être considéré comme « *un terme générique englobant action, activité(s), travail, etc...* ». En outre, il suppose que les pratiques enseignantes « *sont les pratiques qui s'actualisent durant les moments qui précèdent, suivent ou s'intercalent entre les moments d'enseignement et qui, par là même, se distinguent des pratiques d'enseignement.*»<sup>1</sup>

Il s'agit de mener une étude sur les méthodes d'enseignement pratiquées par les enseignants de français, assurant différents modules à différents cycles. Notre étude porte sur une recherche auprès d'enseignants universitaires et qui a pour objet l'analyse des différents facteurs intrinsèques et extrinsèques et leur effet sur le processus d'enseignement, Selon M. Bru (2002 : 25), « *Prendre les pratiques enseignantes comme objet de recherche est une possibilité en didactique de français langue étrangère. Il s'agit d'identifier ces pratiques et d'en comprendre les raisons, en les décrivant et en tentant de les expliquer.* »<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup>J.F. Marcel, Pratiques d'enseignement et pratiques enseignantes, (2002 : 103-121)

<sup>2</sup> - J.F. Marcel, dans son ouvrage « Les pratiques enseignantes hors de la classe », (2004), considère que Le travail de l'enseignant ne peut donc plus être envisagé uniquement au travers des pratiques d'enseignement. Il doit être considéré sous l'angle des pratiques enseignantes qui désignent l'ensemble des pratiques professionnelles de l'enseignant, exercées individuellement ou avec ses pairs et mises en oeuvre tant dans la classe en présence des élèves qu'à l'extérieur de la classe.

Nous vivons dans un monde en perpétuelle mouvance : un changement sur le plan intellectuel, comportemental et social entraînant inéluctablement une nouvelle stratégie de communication, une nouvelle technique portant sur l'acquisition des connaissances ; Il est vrai que la motivation diffère, que l'apprenant d'antan n'est pas celui d'aujourd'hui, que la façon de concevoir les apprentissages diffère d'une génération à l'autre et le mode d'enseignement est contraint d'avoir une nouvelle représentation du concept de l'acte d'enseigner, Selon Gagne, enseigner, « *c'est organiser des situations d'apprentissage* »<sup>3</sup>. cet acte pour lui consiste à mettre l'apprenant dans une situation susceptible de provoquer l'apprentissage escompté.

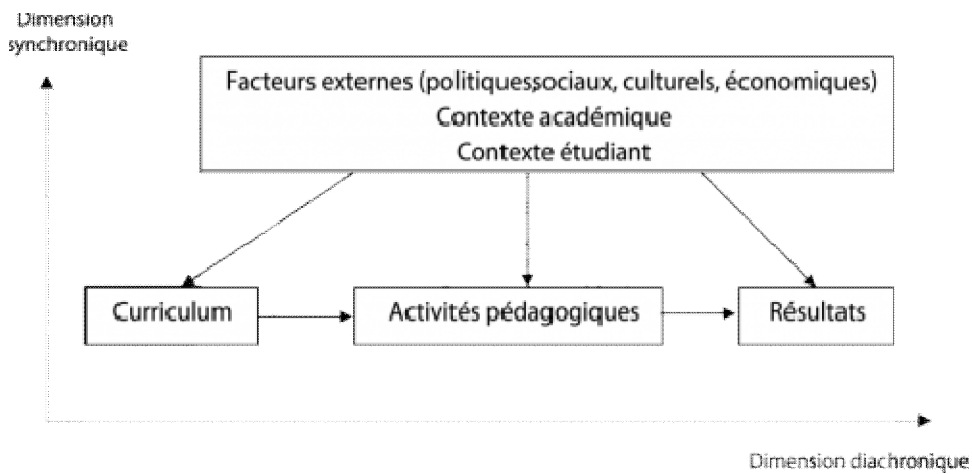
La question ne porte pas sur la manière d'enseigner mais de revoir l'interprétation du concept de la pédagogie «... *qui signifiait au départ l'art d'agir sur les enfants, ...Si, dans les premiers temps, l'accent a été mis sur les activités pédagogiques au sein des universités (les activités d'enseignement et, plus tard, les activités d'apprentissage), il est apparu très vite que celles-ci ne pouvaient guère être étudiées isolément, tellement le jeu des relations avec d'autres composantes était important...on peut identifier les composantes suivantes : au centre, les activités pédagogiques (enseignement et apprentissage) ; en amont, le curriculum ; en aval, les résultats des activités pédagogiques ; transversalement, les facteurs de contexte interne (environnement académique et étudiant) et les facteurs de contexte externe (politiques, sociaux, culturels, économiques). Le tout forme un système aux interactions complexes (voir la figure 1), car aucune des composantes n'agit seule et, en conséquence, ne peut être étudiée isolément. Ce système est en outre traversé par deux dimensions. La première est diachronique et correspond au déroulement du processus de formation (enseignement-apprentissage), à savoir du curriculum aux résultats en passant par les activités déployées. La seconde est synchronique et fait référence aux différents facteurs de contexte externe et interne qui déterminent sous certains aspects le curriculum, son implantation et même les résultats des actes pédagogiques* »<sup>4</sup>.

---

<sup>3</sup>Gagné. R.M. "The conditions of learning", New- York, Holt, 1985, cité par J.P.Cuq. ibid, pp.110-117.

<sup>4</sup>Jean-Marie De Ketele, La pédagogie universitaire : un courant en plein développement p, 5-13

**Figure 1.–Le champ de la pédagogie universitaire : un système aux interactions multiples**



Ayant été enseignant de la langue française durant toute une carrière et à différents paliers de l'éducation nationale, assisté à différentes réformes du système éducatif, participé aux journées pédagogiques destinées à des sortants de l'université sans expérience professionnelle acquise, puis ayant repris place dans un auditoire universitaire ( en tant qu'étudiant ), motivé d'une part par les plaintes de quelques parents d'élèves, suffisamment instruits, à propos des savoirs inculqués à leurs enfants, mettant en doute la compétence de leurs enseignants, d'autre part, étant souvent membre de la commission de titularisation des enseignants stagiaires; une carence en formation pédagogique a été constatée et par ailleurs, les préjugés portés à l'enseignant actuel en matière d'incompétence à l'enseignement (avis des citoyens par opposition aux anciens enseignants) furent sans contestation.

Il est temps de penser au changement, non seulement à donner plus de performance aux pratiques d'enseignement mais au préalable de changer les représentations de l'acte d'enseigner; la question n'est pas axée sur l'imitation de pratiques ultérieures ou le transfert intégral des écrits d'autrui, mais de donner de la valeur au sens de l'enseignement supérieur afin de laisser une empreinte dans l'esprit des étudiants, cela refléterait l'image parfaite d'un professeur à l'Université et deviendrait facteur précurseur de motivation de l'étudiant et élément déclencheur à la recherche scientifique.

Devant un tel constat signalé par des spécialistes, relatif à la régression de la rigueur et à l'efficacité de l'enseignement de la langue française, tous paliers confondus, ainsi que la préoccupation de changement dans le sens évolutif, une interrogation majeure s'impose : A quel degré la responsabilité de l'enseignant, est-elle impliquée dans la régression du niveau de la langue française au cycle universitaire ? par conséquent doit-on revoir les méthodes en vigueur et tenter de les approprier à l'environnement de l'étudiant et aux besoins sollicités par les institutions ?

A cet effet, et dans le contexte de notre recherche, nous avons opté pour un questionnaire adressé à un échantillon de 30 enseignants à l'Université de M'sila, assurant différents modules à différents cycles ; un questionnaire comportant une fiche signalétique, une partie concernant la pédagogie adoptée et une vision sur l'auto-évaluation des enseignements, à noter que tous les points soulevés dans le questionnaire sont d'une signification pertinente et qui seront analysés et interprétés au fur et à mesure du dépouillement des réponses collectées.

Notre recherche s'inscrit dans une approche analytique (des résultats effectifs) et comparative (par rapport aux normes formelles) dans le but de déceler les dysfonctionnements existants entre les directives recommandées par la tutelle et les pratiques d'enseignement exercées par les enseignants.

Notre étude est scindée en trois chapitres : le premier intitulé « Evolution diachronique de l'enseignement/apprentissage du français en Algérie », le second « Les enjeux des réformes dans le système de l'enseignement supérieur » et le dernier chapitre « la Méthodologie de recherche » fondé sur un questionnaire destiné à des enseignants du supérieur, comportant trois volets fondamentaux : « Profil de l'enseignant », « L'approche pédagogique adaptée » et enfin « L'évaluation des enseignements ». L'étude est clôturée par un bilan imprégné de commentaire critique suivi d'une conclusion générale dotée de suggestions.

# **Chapitre I**

## **Évolution diachronique de l'enseignement-apprentissage du français en Algérie**

## **I.1 Aperçu historique de la langue française en Algérie : entre ancrage et usage**

Une fois le cessez le feu promulgué le 19 Mars 1962, l'organisation secrète adopte la politique de la terre brulée en raison de son hostilité à l'indépendance de l'Algérie, n'a épargné ni maison, ni les quelques écoles qui existaient, mettant volontairement le feu à la bibliothèque de l'Université d'Alger le 7 Juin 1962 : une perte de 500 000 livres dont des manuscrits en arabe. Parmi huit millions d'habitants, seuls 500 étudiants algériens fréquentaient les universités des villes métropoles (Alger, Oran, Constantine).

Devenue nation libre et souveraine, l'Algérie s'est lancée dans la voie de la reconstruction, entravant toutes les lois coloniales en terme de restrictions et de sélection, notamment l'accès à l'enseignement supérieur. Le nouvel Etat s'est mis à fond pour fournir une scolarité gratuite à tous et octroyé soutien et aide aux étudiants.

Les politiques étaient en situation de défi, sachant que le développement de toute nation s'articule autour de son niveau intellectuel, technique et culturel. Dans cette perspective, l'Université devint un important enjeu stratégique pour la formation qualitative des cadres de demain. L'Algérie s'est adonnée à développer le système d'enseignement supérieur et la recherche scientifique et de couvrir par la suite l'ensemble du territoire national avec l'instauration d'une diversité de disciplines d'ordre scientifique, économique et littéraire ; de trois Universités, après l'indépendance, l'Algérie compte aujourd'hui 90 établissements, tout type confondu, répartis à travers les 48 wilayas et le nombre d'étudiant a explosé atteignant les deux millions.

L'institution universitaire a évolué non seulement en infrastructure mais aussi en construction du système d'enseignement supérieur notamment dans son organisation et son élaboration de programmes.

- Une première phase d'implantation des bases fondamentales de l'Université nationale.
- Une seconde étape, celle de la 1<sup>ière</sup> réforme du système d'enseignement supérieur de 1971, appuyé et corrigé par la mise en place de la carte universitaire de 1982 actualisée en 1984.
- La troisième période est celle de la consolidation et de rationalisation du système en conformité avec le bouleversement de la société et de l'économie algérienne. Elle est amorcée par la promulgation de la loi n° 99-05 du 04 Avril 1999 portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur.
- La quatrième étape est celle de la mise en place du système universitaire LMD lancé en 2004<sup>5</sup>

### **I.1.1- Conflits linguistiques**

« La situation en Algérie a été depuis la mise en place de la politique d'arabisation, caractérisée par –pour emprunter l'expression à Dourari (2007)- « Un brouillage de repère ». A ce titre, l'Algérie et les algériens vivent une insécurité linguistique alarmante due à la cohabitation conflictuelle de plusieurs langues :

- **L'arabe dialectal** – avec ses composantes phénicienne, arabe et berbère, parlé par la majorité des algériens et dont l'usage remonte au 13<sup>ième</sup> siècle.
- **L'arabe classique**, langue du Coran et de l'Islam enseigné à l'école, présente dans les médias et affectée à des usages sacrés.
- **Le Tamazight**, avec ses différentes variations linguistiques, parlé par une minorité ethnique (reconnu langue nationale à partir de 2002).

---

<sup>5</sup><https://www.mesrs.dz/documents/12221/189730/50-fr.pdf/>

- **Le français**, langue de partage, présent dans le parler algérien et enseigné à l'école comme langue étrangère dès la troisième année primaire. »<sup>6</sup>

Toutes les études et recherches en révèlent l'absence d'une agglomération monolingue en Algérie. Cet état de fait, est résumé par K. Taleb Ibrahim (1995 :22) : « Les locuteurs algériens vivent et évoluent dans une société multilingue en Algérie où les langues parlées, écrites, utilisées,..., vivent une cohabitation difficile, marquée par le rapport de compétition et de conflit qui les deux normes dominantes ( l'une par la constitutionnalité de son statut officiel, l'autre étrangère mais légitime par sa prééminence dans la vie quotidienne) d'une part et d'autre part, par la constante et têtue stigmatisation des parlers populaires ».

Deux langues persistent et s'entêtent à subsister et imposer leur statut au sein de la société algérienne, l'arabe, par son statut de langue officielle et le français, en tant que langue « étrangère » mais « légitimée » par son imposition dans le secteur économique : la première tente de recouvrer sa place dans la société tandis que l'autre cherche à asseoir son image de langue de sciences et de progrès ; ces deux langues se livrent une concurrence sans fin, afin de dominer le secteur de la culture, de l'économie et de la politique

### **I.1.2- Les enjeux des réformes du système éducatif**

Les trois ministères (L'éducation nationale, l'enseignement professionnel, l'enseignement universitaire) avaient présentés en 2002 un projet de réformes pilote touchant tous les domaines de l'éducation et de la formation. L'objectif de ces réformes était de répondre aux besoins du pays et de former pour l'emploi, en remédiant aussi aux échecs scolaires par l'adoption d'une meilleure stratégie

---

<sup>6</sup>Article de Belabbès NEDDAR, visiting associate, professor (Kyoto university)

d'orientation des apprenants. Dans une conférence animée par le Pr DERRADJI Salah lors du 4<sup>ème</sup> forum mondial des apprentissages tout au long de la vie dont le thème portait sur les réformes à l'Université ; il avait déclaré dans son intervention que cette réforme s'articule autour des axes suivants:

- \* Améliorer la qualification des enseignants ( formation initiale et continue)
- \* opérer la refonte de la pédagogie et des champs disciplinaires, recourir aux technologies de l'information et de la communication ( TIC)
- \* Développer des programmes de prévention et de lutte contre la violence et la toxicomanie et renforcer l'alphabétisation des adultes.
- \* Réorganiser le système éducatif par un renforcement de sa gouvernance et de son pilotage.

Il ajoute aussi que la réforme est engagée aussi au niveau de l'enseignement supérieur et dont l'objectif est :

- \* de faire face à la croissance exponentielle du nombre d'étudiant.
- \* d'augmenter le nombre d'enseignants, d'améliorer leur qualification et de valoriser leur statut.
- \* de moderniser et d'adapter le système d'enseignement supérieur aux standards internationaux (Professionnalisation des enseignements et mise en œuvre du système LMD).
- \* Renforcer la recherche au service du développement dans le secteur de la formation et de l'enseignement professionnel.

Ces réformes sont axées sur :

- \* La réhabilitation de la formation professionnelle dans sa vocation essentielle, qui assure à l'apprenant des qualifications le rendant apte à l'exercice d'un métier.
- \* La différenciation et la diversification de la panoplie des itinéraires et des cursus de la formation professionnelle proposée pour répondre à la massification de la demande.
- \* La mise en adéquation des programmes de formation proposés avec l'évolution des métiers et de l'emploi.

\* L'accroissement des performances de fonctionnement de gestion administrative, financière et pédagogique des établissements et structures de formation professionnelles.

\* La densification du niveau des établissements de formation et d'enseignement professionnel et l'accroissement des capacités de formation pour répondre à la demande sociale.<sup>7</sup>

Pour clore son intervention, il confirme que malgré les moyens mis en place par l'Etat, le nombre et la qualité de l'encadrement pédagogique sont en déséquilibre par rapport à la vaste étendue du territoire national. Tous ces axes et objectifs s'articulent autour de la qualification du personnel pédagogique, de gestion administrative et financière pour aboutir à un meilleur rendement des établissements scolaires ou à une meilleure performance à l'Université.

### **I.1.2.1- Instauration du système LMD**

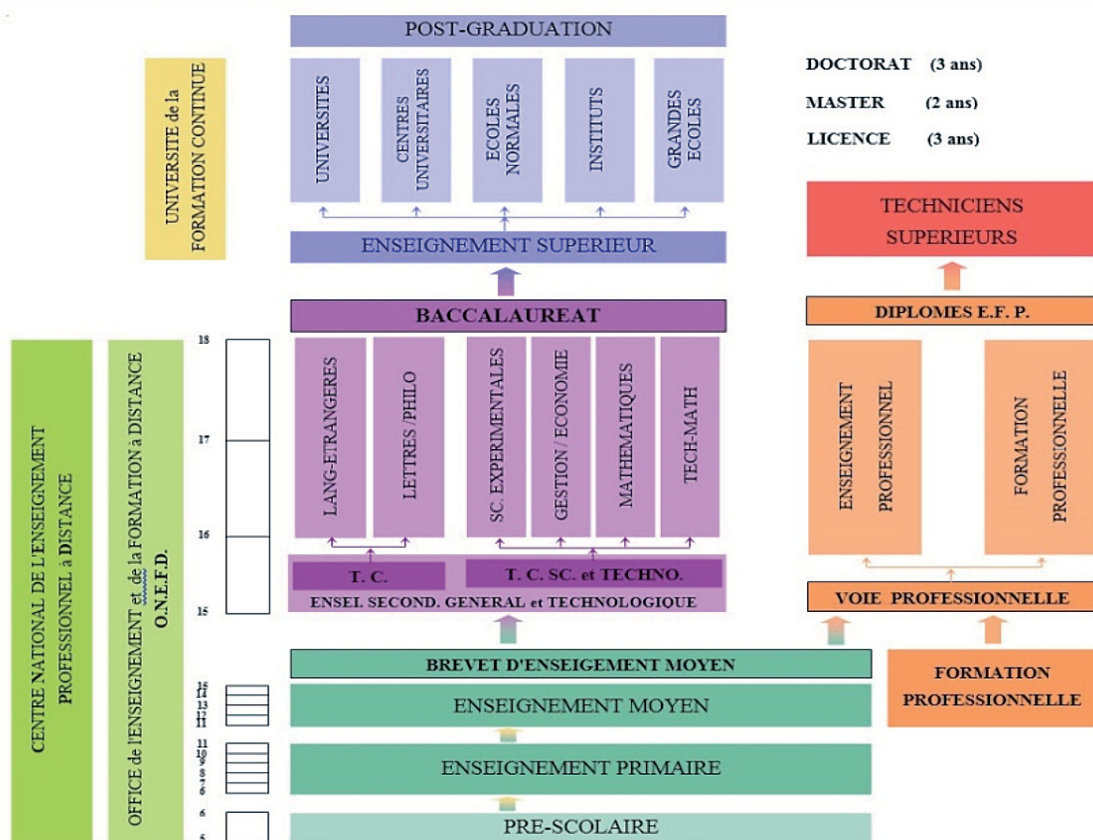
L'année universitaire 2004/2005 a connu un changement radical en termes de restructuration du cursus universitaire axé sur trois cycles fondamentaux ( Licence, Master, Doctorat), recouvrant plusieurs disciplines en adéquation avec les débouchés professionnels ainsi que les compétences scientifiques et techniques. Néanmoins, cette perspective du LMD est une fin en soi auquel il faut parvenir, souligne le professeur Rachid Heraouabia, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique lors du 50ème années au service du développement( 1962/2012) « Nous devons relever le défi de renforcer la formation des formateurs, atteindre un encadrement satisfaisant des étudiants et multiplier les passerelles entre les formations universitaires et les activités professionnelles économiques, sociales et culturelles. En effet la coupure est actuellement trop marquée entre les activités d'études et de recherche et les activités professionnelles. Il faut impérativement la

---

<sup>7</sup> DERRADJI Salah, « Apprendre tout au long de la vie : mythe ou réalité ? le cas de l'Algérie, Conférence 4<sup>ème</sup> forum mondial des apprentissage tout au long de la vie, Paris Unesco 5 et 6 février 2015

réduire car elle est à la fois factice et non productive entre deux mondes qui doivent nécessairement être solidaires et complémentaires. Ces deux espaces se doivent d'être interactifs pour bénéficier des avantages mutuels, et induire, par l'effet de synergies, des progrès certains ».<sup>8</sup>

Il est à rappeler que diverses réformes ont touché tout le système éducatif algérien et ce depuis l'indépendance notamment l'enseignement primaire, moyen, secondaire et universitaire dans le but de pallier le problème de l'échec scolaire.



**Structuration du système éducatif**

## Organigramme de la structuration du système éducatif

### I.1.2.2- Etat des lieux de l'environnement universitaire

<sup>8</sup> MESRS, « Enseignement supérieur et la Recherche Scientifique en Algérie. du 50 ième années au service du développement( 1962/2012) », p.6

Lors d'une interview adressée à une Ministre, actuellement en activité, à propos de l'état des lieux de l'Université algérienne, Imane Houda Feraoun s'est exprimée sans concession à El Watan-Etudiant, notamment sur les questions liées à l'enseignement supérieur et la recherche scientifique ; La Ministre préconise de rester « Terre à Terre » afin d'être réaliste et proche du terrain « *En tant qu'universitaire, j'ai été personnellement interpellée par le constat que vous faites sur l'ampleur qu'ont pris les machinations dans le domaine des publications scientifiques. Vous aviez révélé plusieurs graves manquements concernant la gestion de carrière des universitaires, le plagiat, la publication dans des revues prédatrices, autant de dysfonctionnements qu'en réalité tout le monde dans la sphère universitaire connaît, mais que la communauté a encore du mal à solutionner faute d'une bonne communication justement* ».

Concernant les publications de recherches rangées dans des étagères, dépeints par le temps et la poussière, elle prend position « *je me rangerais volontiers du côté des partisans de la suppression de la publication comme indicateur de valeur dans la gestion de la carrière et la promotion. Cela redonnera à l'acte de publier sa vocation : donner une visibilité aux travaux de chacun. Mais s'agissant de la gestion de carrière, il convient de réfléchir à un meilleur dispositif d'évaluation qui permette de prodiguer d'une part le bon enseignement aux étudiants et, d'autre part, soutienne en même temps le développement de nos scientifiques selon des approches d'évaluation équitable par leurs pairs* »<sup>9</sup>.

## **I.2. La place du français dans le supérieur algérien**

Après l'instauration de la politique d'arabisation dans le système éducatif algérien (1970), la langue française a changé de statut, passant d'une langue étrangère au cycles primaire, moyen et secondaire, étudié et enseignée, à un nouveau statut ,

---

<sup>9</sup> Article, \*Watan du 23 Décembre 2015

celui de la langue d'enseignement des sciences et des techniques dans le supérieur. Situation paradoxale, mettant les nouveaux inscrits à l'Université dans une situation problématique, en étant face à un enseignement en langue française préalablement non maîtrisée en particulier les filières scientifiques et techniques où l'étudiant se trouve confronté à un double apprentissage ; celui de la langue d'expression et la langue du cours de la discipline. Un défi à relever ... Pour y remédier, « *Dans la perspective de régler les problèmes auxquels les étudiants se heurtent dès leur arrivée à l'université, les instructions officielles ont jugé essentiel de mettre en place un dispositif de renforcement linguistique en langue française en début de cursus de certaines filières scientifiques et techniques francophones. On assiste donc à l'enseignement du français comme matière, incluse dans le programme de la formation au même titre que les autres matières de spécialité. Autrement-dit, le français dans ce contexte, continue à être langue objet d'enseignement comme dans les autres paliers de l'éducation nationale même si le volume horaire et les contenus enseignés sont différents* »<sup>10</sup>.

Ainsi la langue française est devenue à la fois une langue d'enseignement et une langue enseignée, hormis ces statuts, elle est également la langue de communication dans les Universités, les centres universitaires, les instituts et les écoles normales supérieures.

Domaines/Champs disciplinaires	Discipline/Filières	Arabe	Français	Bilingue AC*	Enseignement du français
Langues étrangères	Français		<b>x</b>		<b>x</b>
	Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Russe, Chinois				<b>x</b>
Sciences sociales et humaines	Psychologie, Sociologie, Histoire, Sciences de l'information et de la communication, ...	<b>x</b>			<b>x</b>
Langue et	Lettres et langue	<b>x</b>			<b>x</b>

---

<sup>10</sup>Revue électronique d'études françaises, Carnets, du 8/2016 : Du Français en cause aux causes du français, écrit par Lamia Boukhannouche

littérature arabe	arabes				
Sciences exactes et technologie	Physique, Chimie			x	x
MIAS	Mathématiques, informatique		X Dans les grandes écoles	x	x
Sciences et techniques	Génie civil, Architecture, Hydrocarbure, Mécanique, Génie industriel, Génie...			x	x
Sciences de la nature et de la vie	Biologie, Biochimie, sciences agronomiques, sciences agroalimentaires			x	x
Sciences économique et de gestion	Economie, sciences financières et comptables, Gestion, sciences commerciales	x		X dans les écoles supérieure	x
Droit et sciences politiques	Droit, sciences politiques	x			x
Sciences et techniques des activités physiques et sportives	Sport			x	x
Sciences de la santé	Médecine, pharmacie, Chirurgie dentaire		x		x
Sciences de la terre et de l'univers	Géologie, Géographie			x	x

\* AC : Alternance codique français-arabe, l'enseignant passe dans son discours régulateur et/ou constitutif d'une langue à l'autre pour faciliter la compréhension.

### I.3. Critères d'option du français

Le français, comme langue enseignée, semble être plus attractif par rapport à la dernière décennie : chaque année plus de 45 départements accueillent un flux important de nouveaux étudiants désireux d'engager leur carrière en français. La filière français enregistre en moyenne 1000 nouveaux étudiants. néanmoins de nombreux étudiants s'inscrivent « par défaut » finissant par un échec ou abandon prématuré après s'être rejetés de leur inscription initiale, ils recourent aux filières

ouvertes sans conditions ou critères d'accès, sans test préalable, ou évaluation des pré-requis.

**Résumé :**

Dans le contexte du système éducatif algérien, toutes les matières sont dispensées en arabe et le français n'est considéré que comme une discipline à enseigner auquel on lui a assigné un horaire bien défini, néanmoins, au cycle universitaire, le statut de la langue française prend une autre dimension et occupe une place prépondérante dans l'enseignement supérieur, en l'occurrence les filières scientifiques et techniques, causant une rupture à la cadence du processus d'apprentissage de l'étudiant, s'obligeant non seulement à appréhender le français mais aussi à en faire usage, c'est pourquoi, l'institution universitaire, et afin d'y remédier, elle a imposé l'enseignement de la langue française à toutes les filières ou disciplines présentes à l'Université.

## **Chapitre II**

# **Les enjeux des réformes dans le système de l'enseignement supérieur**

## **Introduction**

Au plan des langues, le travail de ces structures *ad hoc* s'est inscrit directement dans les recommandations du président de la République qui avait notamment déclaré, lors du discours d'installation de la Commission nationale de réforme du système éducatif que : « (...) *la maîtrise des langues étrangères est devenue incontournable. Apprendre aux élèves, dès leur plus jeune âge, une ou deux autres langues de grande diffusion, c'est les doter des atouts indispensables pour réussir dans le monde de demain. Cette action passe, comme chacun peut le comprendre, aisément, par l'intégration de l'enseignement des langues étrangères dans les différents cycles du système éducatif pour, d'une part, permettre l'accès direct aux connaissances universelles et favoriser l'ouverture sur d'autres cultures et, d'autre part, assurer les articulations nécessaires entre les différents paliers et filières du secondaire, de la formation professionnelle et du supérieur. C'est à cette condition que notre pays pourra, à travers son système éducatif et ses institutions de formation et de recherche et grâce à ses élites, accéder rapidement aux nouvelles technologies, notamment dans les domaines de l'information, la communication et l'informatique qui sont en train de révolutionner le monde et d'y créer de nouveaux rapports de force* »<sup>11</sup>.

### **II.1 Objectifs des réformes universitaires**

Comme pour toute restructuration d'un organisme, une plate-forme devrait être préalablement établie fondée sur des objectifs à atteindre ; c'est pourquoi les réformes du système universitaire ne sont pas dépourvues d'objectifs escomptés à court et long termes en l'occurrence de :<sup>12</sup>

---

<sup>11</sup>Palais des Nations, Alger, samedi 13 mai 2000.

<sup>12</sup>La réforme LMD en Algérie, état des lieux et perspectives Pdf [www.Univ-mascaradz/facultés](http://www.Univ-mascaradz/facultés)

- \* assurer une formation de qualité, en prenant en charge la satisfaction de la demande sociale, légitime, en matière d'accès à l'enseignement supérieur.
- \* réaliser une véritable osmose avec l'environnement socio-économique en développant toutes les interactions possibles entre l'Université et le monde qui l'entoure.
- \* développer les mécanismes d'adaptation continue aux évolutions des métiers.
- \* consolider sa mission culturelle par la promotion des valeurs universelles qu'exprime l'esprit universitaire, notamment celle de la tolérance et du respect de l'autre.
- \* être plus ouvert sur l'évolution mondiale, particulièrement celle des sciences et des technologies
- \* encourager et diversifier la coopération internationale selon les réformes les plus appropriées.
- \* asseoir des bases d'une bonne gouvernance fondée sur la participation et la concertation.

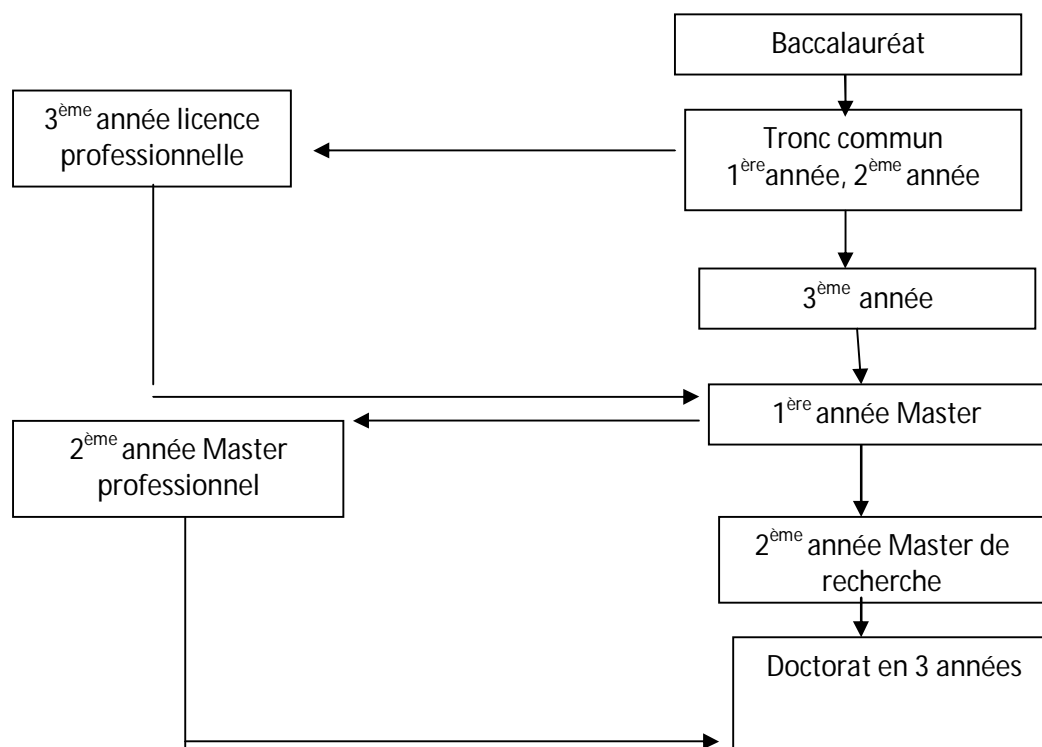
## **II.2. Dynamique du système d'enseignement supérieur**

Le système universitaire a toujours été l'objet de transformation en architecture pédagogique, d'innovation et d'adaptation aux besoins socio-économiques du pays où l'environnement universitaire est devenu un champ d'expérimentation à diverses méthodologies d'organisation, en raison de la pression considérable due au flux important des nouveaux inscrits ayant pour conséquence le recrutement dans l'immédiat du personnel enseignant et dans un délai record afin de combler les carences en postes pédagogiques et plus particulièrement lors de l'arrivée des deux pôles au cours de l'année universitaire 2015/2016, mettant les responsables et décideurs dans une situation embarrassante.

Ce temps record d'inscription de nouveaux étudiants a été couronné par l'emploi d'un nombre important d'enseignants afin de parvenir au besoin des salles de cours et de TD. Cette opération hâtive a engendré, au fil des années, un dysfonctionnement faisant apparaître actuellement l'Université algérienne en inadéquation avec les attentes du pays en l'occurrence au secteur de l'éducation, l'économie, la technologie et la recherche.

Toutes ces opérations ne sont que le fruit de la réforme du système LMD installé sur une plate-forme réfléchie, et mis en œuvre depuis 2003/2004, ayant pour objectifs : l'harmonisation de notre système de formation supérieure avec les autres pays, assurant la fonction de levier au développement social et économique fondé sur la recherche et l'innovation. Ce projet qui se veut promoteur est axé sur trois moments de la formation ( Licence, Master, doctorat)

### Architecture du système LMD en Algérie



Dans un contexte concurrentiel inscrit dans une mondialisation sans frontière, la survie de l'Université Algérienne dépend de son degré d'adaptation aux différentes variations ou orientations des dispositifs pédagogiques universitaires exigés par le

marché du travail. Certes l'installation du système LMD a bouleversé les structures universitaires et leur missions et leur environnement et du fait, les supports, les méthodes d'enseignement, les missions des enseignants-chercheurs et enseignants. Une nouvelle question à résoudre.

### **II.2.1. Méthode d'enseignement en LMD ; entre pédagogie transmissive et active**

**1. La pédagogie transmissive** : communément appliquée en cours, une méthode traditionnelle qui perdure où l'enseignant est seul détenteur du savoir face à des étudiants captifs ( récepteurs de connaissances) : Pour l'enseignant c'est une opération qui nécessite juste l'appréhension du thème à exposer , néanmoins cette méthode présente des inconvénients :<sup>13</sup>

C'est une pédagogie basée sur le transfert des connaissances d'un expert (l'enseignant) vers un apprenant (étudiant). La réactivité est quasi inexistante. Elle est centrée sur l'enseignant (le *teaching*) ; l'étudiant se contente de noter ce que lui dit l'enseignant sans pour autant développer ses propres capacités, sa curiosité. Elle est qualifiée de pédagogie de remplissage,

- Les programmes sont le plus souvent en inadéquation avec les objectifs visés, ce qui se traduit par une déperdition de l'activité de l'enseignant ;
- l'hypertrophie des programmes les rend difficiles à assimiler par les étudiants et à faire pour les enseignants ;
- les programmes ne sont pas mis à jour d'une façon périodique, et ils peuvent être fait sans atteindre les objectifs, parce que ces derniers sont implicites.

Connaissances de l'étudiant = connaissances de l'enseignant

---

<sup>13</sup> **LE LMD source de renforcement d'une Pédagogie active** (par **Pr Kamel Baddari**, Doyen de la faculté des sciences et **Abdelkarim Harzallah**, enseignant.

## **2. La pédagogie active**

Cette méthode fondée sur une nouvelle réflexion du statut de l'étudiant dans son processus d'apprentissage où il devient maître de son apprentissage et du développement de ses propres connaissances et compétences, en d'autres termes, il collabore, participe et intervient directement dans l'acte d'apprendre en puisant de son environnement, en cherchant des informations, en les partageant avec son enseignants et ses pairs ensuite procéder à une évaluation pour une éventuelle validation. L'avantage de cette méthode est de développer la compétence d'apprendre à apprendre chez l'étudiant, devenant acteur de sa formation et l'enseignant devient un tuteur où son rôle n'est pas de transmettre ses connaissances ou de diriger le travail mais plutôt de faciliter l'apprentissage en accompagnant l'étudiant et en l'orientant vers les objectifs assignés .

### **II.2.2. Le tutorat**

Le tutorat est une opération d'accueil et d'accompagnement des nouveaux étudiants inscrits à l'Université ; elle est assurée par un tuteur ( soit un enseignant ou un étudiant de cycles supérieur).. Elle porte sur quatre aspects fondamentaux : l'aspect informatif et /ou administratif, l'aspect pédagogique, technique et méthodologique et psychologique. En fin d'année, la commission du tutorat établit une évaluation de tout le dispositif du tutorat à savoir le degré de satisfaction des étudiants (Art. 8 du décret exécutif N° 09-03 DU 06 Moharram 1430 correspondant au 03 janvier 2009).

Néanmoins, cette opération ne devrait pas se limiter seulement à la première année du premier cycle puisque s'agissant d'un parcours d'études qui s'étale sur des années et que l'étudiant est en perpétuels apprentissage et autoapprentissage ayant toujours besoins de conseils et d'orientations pour son processus de formation jusqu'à aboutir au tutorat de l'encadreur pour la thèse de fin de cycle.

### **II.3.Pratique de l'acte d'enseigner**

Tout apprentissage s'articule autour d'une stratégie, propre à chaque enseignant, de transmission de l'information ou du savoir et qui est relative à la perception du

concept « enseigner » en termes de signification appropriée à l'environnement d'apprentissage ; c'est pourquoi, la vision de ce terme fondamental, vecteur de tout enseignement, nécessite une pause de clarification.

### **II.3.1- Qu'est-ce qu'enseigner ?<sup>14</sup>**

#### ***a. Conception classique***

Poser cette question à des enseignants débutants voire même à des enseignants chevronnés les plonge souvent dans une certaine perplexité. Première réponse qui surgit spontanément (et surtout en crédo pédagogique), enseigner c'est faire des hommes, enseigner c'est apprendre, enseigner c'est créer des adultes dynamiques. Ces réponses sont parfaitement légitimes mais constituent plus une axiologie (science des valeurs morales) qu'une réponse précise. Un autre type de réponse observable surtout chez les enseignants débutants est concrétisé par l'exemple suivant : " enseigner, c'est transmettre mon savoir ou encore enseigner, c'est transmettre mon message ". Là aussi, cette conception est parfaitement légitime mais jusqu'à un certain point. Enseigner c'est transmettre, bien sûr, mais surtout à l'heure actuelle, à l'heure des médias, on peut se demander s'il ne s'agit pas d'une certaine réduction de l'acte d'enseigner.

#### ***b. Conception moderne***

Si on consulte, au hasard, un dictionnaire moderne de pédagogie, on trouve des définitions qui transcendent la conception classique de l'acte d'enseigner, conception qui reste légitime, bien sûr, mais qu'il convient peut-être de dépasser. Prenons, par exemple, le dictionnaire de l'éducation de Legendre, Larousse 1988; on y lit la définition : "*enseignement : processus de communication en vue de susciter*

---

<sup>14</sup>\* Laboratoire d'enseignement multimédias, Styles d'apprentissage (René Cahay, Maryse Honorez, Brigitte Monfort, François Remy, Jean Therer) [http://www.lem.ulg.ac.be/StyleApprent/StyleApprent\\_CG/page\\_02.htm](http://www.lem.ulg.ac.be/StyleApprent/StyleApprent_CG/page_02.htm)

*l'apprentissage*". Dans cette perspective, enseigner devient un concept beaucoup plus extensif; enseigner, n'est pas seulement transmettre une information mais c'est surtout provoquer ou encore organiser ou encore faciliter ou gérer un apprentissage. Nous retiendrons surtout la notion de gestion des apprentissages car, après tout, le terme de gestion englobe à la fois la facilitation et l'organisation de l'apprentissage.

### ***c. Conséquences***

On peut dire qu'enseigner n'est pas seulement "parler", comme disent les anglosaxons "*teaching is not telling*". On pourrait même dire qu'un enseignant peut être parfaitement silencieux dans sa classe et être en train d'enseigner dans la mesure où il organise une situation d'apprentissage. Rappelons-nous Celestin Freinet qui, revenu gazé de la première guerre mondiale (1914-1918), a tout à fait rénové la pédagogie de l'enseignement fondamental parce qu'il était incapable de tenir de longs discours.

Enseigner et apprendre sont deux concepts tout à fait indissociables tout comme vendre et acheter. Qu'est-ce que vendre ? C'est parler ou vouloir convaincre le client, mais plus fondamentalement vendre c'est provoquer l'achat, s'il n'y a pas d'achat, il n'y a pas de vente. De même, s'il n'y a pas d'apprentissage, il n'y a pas d'enseignement digne de ce nom.

Un bon enseignant est donc un " organisateur de situations d'apprentissage ". En fait, un enseignant, c'est quelqu'un qui fait du management, c'est à dire qui coordonne les activités de certaines personnes en vue d'atteindre des objectifs dument définis. L'enseignant est un manager et pas simplement un dispensateur d'informations.

### **II.3.2- Etat des lieux de l'acte d'enseigner**

Il est évident que l'acte d'enseigner prend différentes dimensions et s'inscrit dans un champ politique, socio-économique et culturel ; seulement, nous allons porter

une réflexion sur le plan pédagogique car la réussite d'une université quelconque réside dans sa manière d'inculquer des savoirs crédibles et innovants. A cet effet, l'Algérie n'a pas omis de tenter de répondre aux besoins de sa société en réformant la structure organisationnelle des Universités en adoptant le système ( LMD) tout en valorisant l'acte d'enseigner ; pour cela, il est primordial de concevoir des programmes disciplinaires selon des normes modernes en matière d'éducation et de revoir les pratiques d'enseignement en procédant à de nouvelles démarches d'enseignement/apprentissage à la pédagogie universitaire.

L'Algérie dispose de plusieurs écoles, centres universitaires, des Universités et des centres de formation assurés dans l'opération d'apprentissage par un effectif important d'enseignants dont la gestion et la méthode d'enseigner diffère d'un enseignant à l'autre. L'application du nouveau programme curriculaire et la conception d'un programme répondant aux normes de l'éducation sont un défi en soi, en outre la nouvelle perception des étudiants vis-à-vis de leur apprentissage à l'Université.

L'enseignant est confronté à un public étudiant « connecté », vivant dans un monde digital où la question d'apprentissage pour lui ne nécessite pas la mobilisation d'un effort intellectuel important, la machine s'en occupe, ainsi la qualité des apprentissages, la valorisation des diplômes et les compétences professionnelles sont relatifs à une méthodologie d'enseignement appropriée aux mœurs des apprenants. Selon la réflexion de LardjaneDahmane – Conseiller et concepteur en pédagogie universitaire- « En rapport avec la pratique de l'enseignement, il est important de signaler d'emblée que ce n'est pas l'expertise ou les connaissances disciplinaires de l'enseignant qui sont mises en cause, mais les pratiques d'enseignement en termes de stratégies et d'encadrement pédagogique des apprentissages. La plupart des enseignants enseignent selon un modèle traditionnel transmissif à partir de leur expertise disciplinaire en absence d support pédagogique adéquat. De plus, l'acte d'enseigner est improvisé et fait parfois appel au bon sens ou plus au moins planifié. Il arrive également que le professeur enseigne par

intuition. Par ailleurs, la plupart des enseignants sont motivés afin de prodiguer des apprentissages de qualité à leurs étudiants, mais ils n'utilisent pas les bons moyens pour y parvenir. Par moyen, on fait allusion surtout aux soutiens didactiques et aux conseils pédagogiques pertinents en vue d'améliorer leur enseignement. En effet, le premier constat est l'absence de formation pédagogique aux enseignants pour améliorer leur processus d'enseignement au regard de l'évolution rapide des connaissances dans le domaine de la pédagogie »<sup>15</sup>.

Pour un enseignement de qualité et un développement des compétences des étudiants, l'approche de centration sur l'apprenant est la plus appropriée ; une stratégie nécessitant une bonne réflexion, donc une bonne expérience professionnelle, c'est pourquoi, les enseignants auront besoin d'une formation à la pédagogie, pensée soutenue par Elbe « enseigner et apprendre sont deux activités interchangeables, on ne peut enseigner sans apprendre et on ne peut apprendre sans enseigner ».

En Algérie, La formation pédagogique des enseignants universitaires consiste en l'organisation de séminaires qui ne sont pas focalisés sur les pratiques d'enseignement ou sur la planification pédagogique. D'ailleurs, ils se traduisent difficilement sur terrain en passant d'une réflexion théorique à un acte pédagogique. Il est rare d'assister à un programme d'apprentissage à la pédagogie, un programme répondant à des besoins méthodiques des enseignements/apprentissages et l'actualisation de ces derniers est fonction de la formation et de l'expérience professionnelles de l'enseignant universitaire.

#### **II.4- Recrutement des enseignants universitaires :**

---

<sup>15</sup>Réflexion sur la formation des enseignants du supérieur à la pédagogie universitaire

Il est vrai que les salles de cours ne manquent pas d'enseignants et que les étudiants font acte de présence, néanmoins le fond de la présence des deux acteurs reste une problématique, à titre illustratif, lorsqu'un universitaire commence à enseigner ; il est soit un étudiant en doctorat, soit en post-doctorat ou il vient de présenter sa thèse, une fois recruté, on lui assigne des enseignements qui n'appartiennent pas au domaine de sa spécialité, et c'est à partir de là que surgissent les problèmes de conception de programme et de réalisation des objectifs en l'occurrence l'acte d'enseigner.

Lors du recrutement des enseignants au niveau des départements ou des facultés, il est rare de procéder à une évaluation des habilités du postulant en termes de méthodologie d'enseignement, en outre, la constitution du dossier d'embauche ne renferme pas un certificat d'habilitation à l'enseignement supérieur. Par ailleurs, aucune recommandation à la formation en pédagogie pour les enseignants du supérieur en exercice n'est invoquée par les organismes compétents et particulièrement la pratique de l'acte d'enseigner.

Actuellement, les critères sur lesquels se base l'administration universitaire à propos de l'embauche des enseignants universitaires sont la participation aux séminaires et sur les éventuelles publications scientifiques ; néanmoins ces paramètres relèvent des compétences du chercheur et non du pédagogue universitaire.

Même si le recrutement s'effectue par le biais d'un concours, les candidats reçus ne véhiculent pas les habilités requises pour l'enseignement au supérieur, surtout s'agissant d'un nouveau (nouvelle) sortant de l'Université, passant de la table au tableau. lors de leur exercice, ces nouveaux recrues sont confrontés à divers problèmes pédagogiques dont la stratégie à adopter, la gestion de transmission des savoirs et des savoir-faire, l'élaboration d'un programme disciplinaire, l'évaluation des apprentissages et d'autres ...

Il est clair que l'apprentissage à la pédagogie universitaire collabore à l'instauration et à l'actualisation de l'approche par compétence et la réalisation de l'approche par

objectifs, il consolide aussi l'acte d'enseigner et valorise l'enseignant et les enseignements car les juges sont omniprésents et peuvent implicitement apprécier ou déprécier l'enseignant ou son enseignement.

En définitif et suite à la réflexion de Lardjane Dahmane « La finalité sociale de toute formation est que l'enseignant enseigne et que l'apprenant apprenne. Pour que cela soit possible, l'enseignant doit acquérir des stratégies d'enseignement et des supports pédagogiques fondés sur les concepts modernes des sciences de l'éducation. Parallèlement, l'enseignant doit disposer d'environnements d'apprentissage propices à son développement intellectuel. En d'autres termes, l'enseignant doit être soutenu par des apprentissages à la pratique de l'acte d'enseigner en contexte de formation continue et partager avec ses pairs ses expériences sur la pratique enseignante grâce aux outils de communication et de collaboration en ligne ».

### **Conclusion :**

En effet, les enseignants du cycle universitaire sont amenés à revoir leur pratique d'enseignement qui devraient répondre aux exigences des normes scientifiques en vigueur et les conceptions modernes des sciences de l'éducation, c'est-à-dire procéder à une nouvelle approche autre que celle qui domine l'esprit de l'enseignant marquée non pas par une pratique à aspect répétitif mais par une approche dont l'interaction cognitive et le flux de l'information prennent leur essor d'une stratégie adaptée à l'environnement de l'apprentissage de sorte que l'enseignant s'oblige à revisiter la conception de l'acte d'enseigner, à appréhender le processus d'enseignement/apprentissage en vigueur, à instaurer une progression disciplinaire relative à chaque cours magistral ou séance de TD, à mettre en évidence des activités d'apprentissage pertinentes ainsi qu'une thématique motivante, comme le rappelle Herbert Kohl « personne ne commence par bien enseigner. Enseigner à l'Université, ça s'apprend ».

# **Chapitre III**

## **Méthodologie de la recherche**

## **Introduction**

Nous avons opté pour l'élaboration et la distribution d'un questionnaire aux enseignants de français dépendant du département de la langue française afin d'étudier leur représentation du pilotage en enseignement et les pratiques d'enseignement au sein des salles de cours et de TD ; c'est un procédé qui va nous permettre de recueillir des informations dans le but d'expliquer les méthodes et les approches adoptées dans le processus d'enseignement, notamment la stratégie et l'efficacité de l'effet cognitif sur les étudiants.

### **III.1.Méthode de travail**

#### **III.1.1. Description de l'objectif de l'enquête**

Ce questionnaire a pour objet l'analyse de la vision des enseignants sur l'acte d'enseigner notamment les différentes pratiques d'enseignement du français au supérieur auprès des enseignants du département, Université de M'sila, à savoir, d'une part, les influents externes sur l'opération d'enseignement en situation de cours ; ce n'est pas une étude psychologique en soi, mais une observation d'éléments extrinsèques affectant la transmission de savoirs, d'autre part la crédibilité de la méthode adoptée à travers une auto-évaluation des apprentissages.

#### **III.1.2. Le protocole d'enquête**

Le protocole de la recherche s'est basé sur une enquête quantitative auprès de personnes considérées comme pivot du système d'enseignement supérieur ; c'est une étude quantitative inscrite dans un cadre socio-professionnel, fondé sur la collecte d'informations auprès d'enseignants répondant à un questionnaire fermé dont l'objectif est d'observer l'attitude socio-professionnelle qu'entretient chaque enseignant avec ses disciples.

### **III.1.3.Objectif de l'enquête**

Ce questionnaire a pour objectif, la collecte d'informations concernant le profil de l'enseignant, les approches adoptées en termes de pratique d'enseignement du FLE au supérieur auprès des enseignants du département de français, Université de M'sila et voir s'il y a une éventuelle auto-évaluation des apprentissages dans un but d'y remédier.

### **III.1.4.. Univers de l'enquête**

L'espace professionnel des enseignants fut le champ d'investigation sis département de français où le questionnaire a été distribué à trente (30) intéressés durant toute une semaine, leur octroyant un temps suffisant pour y répondre ( 1 semaine), la durée de réponse est d'une moyenne de 15 mn.

### **III.1.4. Echantillon**

Une trentaine de professeurs, tout grade confondu, ont formé le groupe d'enquête en fonction duquel est lancée notre étude dont les Maitres de conférence ( A et B) et les Maitres assistants ( A et B). Cet échantillon formant l'équipe pédagogique, chargé d'assurer des enseignements au supérieur

### **III.1.5. Le pré-test**

Un premier exemplaire de questionnaire a été présenté à la Directrice du projet qui lui apporté quelques suggestions et suppressions pour enfin donner son approbation pour l'imprimer et par la suite le distribuer aux public visé.

### **Seuil d'inacceptabilité**

- > 80 % : forte réception
- Entre 50 % et 80 % : Réception acceptable
- < 50 % : Réception intolérable

## **III.2. Conception du questionnaire**

### **III.2.1. Descriptif du questionnaire**

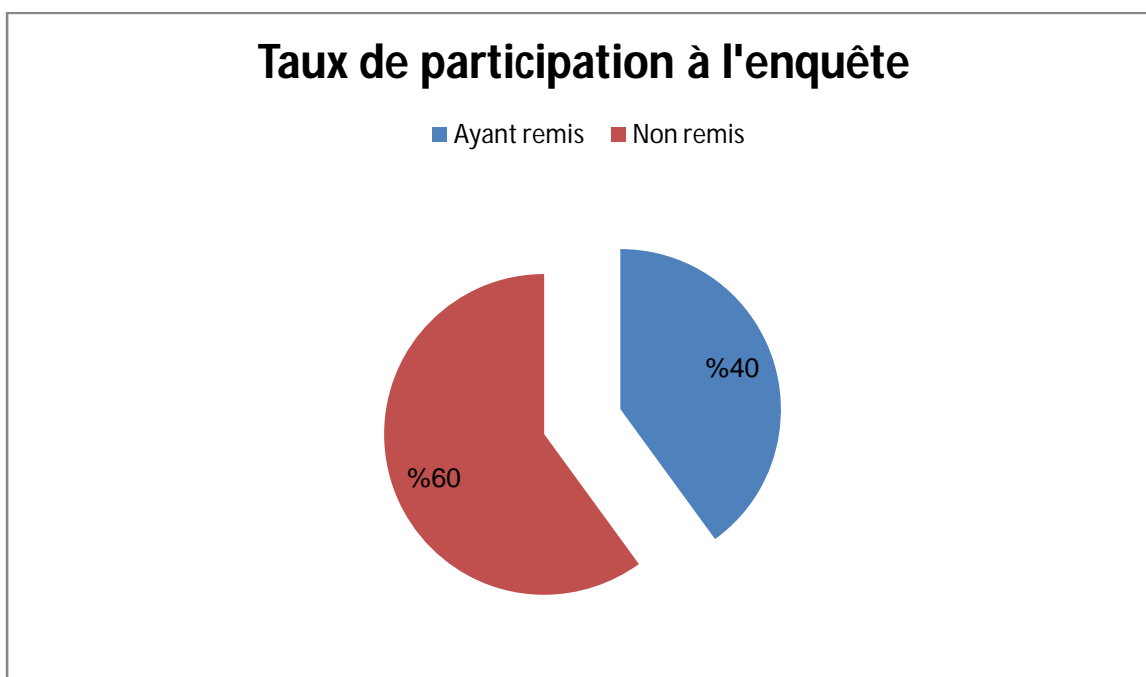
Le questionnaire a été réalisé en collaboration avec la directrice du projet de thèse, lui octroyant plus de cohérence et de rigueur. Il comporte un avant-propos précisant l'objectif et le cadre dans lequel s'inscrit ce questionnaire avec toute la confidentialité requise, une partie signalétique de l'enseignant questionné, une partie relative à la méthodologie adoptée par chaque enseignant et une partie d'évaluation des enseignements. Pour les types de questions, généralement, il a été préconisé des questions fermées, des questions à échelle ordinale (insatisfait, peu satisfait, satisfait, très satisfait) et à choix multiple et ce dans le but de motiver l'enseignant à collaborer à cette recherche en lui épargnant toute question ouverte.

Un questionnaire reproduit en 30 exemplaires, comportant 3 pages chacun, dont les pages sont aérées et les questions bien disposées, respectant un ordre significatif ascendant, de la question banale à la question proprement personnelle. Ce questionnaire est scindé en trois volets : une fiche signalétique, une partie relative à l'approche pédagogique adaptée par l'enseignant dans son exercice et une évaluation des enseignements.

### **III.3. Le bilan de l'enquête**

Notre enquête basée sur un questionnaire destiné à une trentaine d'enseignants exerçant au département de français, n'a pas eu l'écho escompté, nous avons réceptionné une douzaine de réponses transmises seulement par des Maîtres assistants ( A ou B) c'est-à-dire un taux de collaboration inférieur à la moyenne .

La collecte du questionnaire distribué auprès du département de français s'est effectuée au cours de la semaine, temps imparti à cette opération. Lors du dépouillement, nous avons récupéré 12 copies sur 30, c'est à dire un taux de participation de 40 %, bien en dessous de nos espérances requises.



### **III.3.1. Constat et décision**

Toute recherche scientifique s'effectue généralement et au préalable dans un environnement universitaire, or notre étude s'est faite dans ce même environnement, néanmoins, la collaboration a été d'un écho assez faible sachant que les concernés portent le titre de « Recherche Scientifique » et furent un jour ou sont actuellement des chercheurs...Face à cette situation peu encourageante, nous avons travaillé sur le peu de données collectées tentant d'atteindre ou d'approcher nos objectifs suscités .

### **III.4. Analyse des résultats**

Les questionnaires ont été analysés dans le respect de l'anonymat et ont fait objet de traitement des données relatives à chaque thème abordé à noter le profil de

l'enseignant, la pédagogie adoptée et son point de vue sur l'auto-évaluation de son enseignement

### **III.4.1. Les profils des répondants à l'enquête**

La communauté enseignante questionnée et ayant répondu au questionnaire est plus ou moins équilibrée (6 femmes et 5 hommes), son âge est d'une moyenne de 36 ans, dont 7 enseignants résidant au chef lieu de la wilaya. Sur le plan professionnel, ces enseignants exercent tous à l'Université de M'sila, assurant en moyenne un module pour un ou deux niveaux différents, généralement des classes de Licence, pour un volume horaire de 9 heures par semaine réparties en deux jours, tous des Maîtres assistants A ou B.

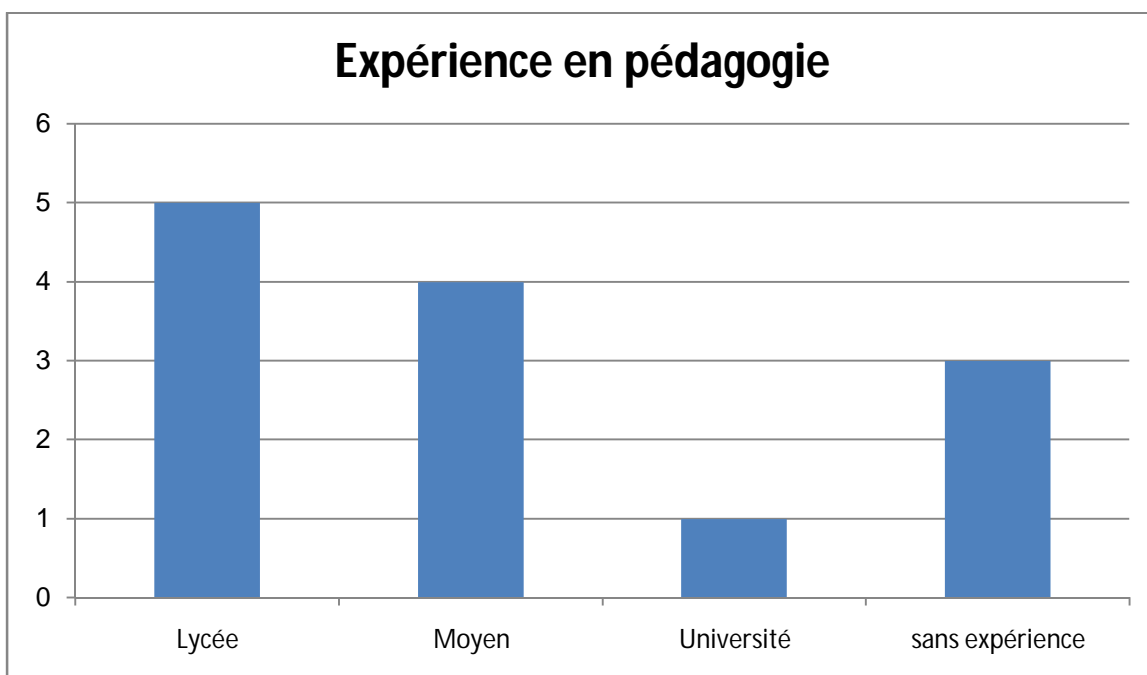
A propos de l'âge et avec une moyenne de 36 ans, ceci révèle que nos enseignants sont trop jeunes pour avoir cumulé tout un savoir (un bagage suffisant) et un savoir faire (une stratégie pédagogique) pour affronter à un auditoire universitaire. Concernant la répartition de l'horaire, elle a été endiguée en deux jours (3 séances de 1h30mn en moyenne par jour) met en cause le rendement du processus d'enseignement, notamment quand il s'agit du même thème répété à chaque séance, d'une part, la perte de rigueur de motivation de l'enseignant, d'autre part l'absence de créativité.

Pour la question d'expérience en enseignement recensée sur 12 enquêtés :

<b>Nombre d'enseignants</b>	<b>cycles</b>	<b>Moyenne globale</b>
05	lycée	6 ans
04	Moyen	11 ans
01	primaire	02 ans
03	aucun	Sans expérience
01	université	10

Nous constatons que le taux enregistré, en termes d'expérience en enseignement, est relativement faible, notamment ceux, n'ayant acquis aucune expérience, ont été recrutés sans critères de ladite expérience. Sans solide pédagogie, l'acte d'enseigner serait sans effet cognitif : les uns imitent les enseignements antérieurs

de leurs professeurs et par conséquent de la méthode adaptée par ces derniers et d'autres exigent des étudiants un travail qui n'a pas été préalablement acquis sur le plan méthodologique, tels les exposés présentés par les étudiants. Pour les premiers, on s'imprègne des savoirs d'autrui et de leur stratégie d'enseignement sachant que cette démarche est fonction de l'élément spatiotemporel, en raison du profil d'instruction et de comportement de l'étudiant d'antan qui diffère de celui du temps présent. Pour les seconds, ils peinent à s'exprimer devant un auditoire en raison du non apprentissage d'une méthodologie relative au thème de l'exposé.



### **Expériences pédagogiques acquises à différents cycles d'enseignement**

Pour les questions 12,13,14,15 ; les enseignants sont tous titulaires d'un Magister, dont 10 obtenu par concours oral et 01 par écrit. Le test conçu à cet effet, selon les déclarations des enquêtés, leur était facile. Les interrogations qui s'imposent : est-ce que le test oral reflète effectivement les compétences du postulant ? sont-elles fiables pour le recrutement au poste d'enseignant à l'université ? et sur quelles normes d'évaluation s'est basé « l'agent testeur » ?

Pour la question de l'effet causé par les inquiétudes personnelles sur l'activité professionnelle, 55% ont répondu d'une manière affirmative et que l'humeur due à ces inquiétudes demeure immuable, en d'autres termes, l'état psychologique extrinsèque perdure jusqu'en salles pédagogiques : nous constatons une intégration de maux personnels en l'activité professionnelle, c'est-à-dire un transfert de vie privée, qui n'est pas sans conséquences sur l'acte d'enseigner...

En termes de l'effet de culture française sur les enseignants : 6 sont affectés, 2 sans effets et 4 non affectés. Pour ces derniers et les 2 précédents, tout individu est forcément affecté par une quelconque culture, donc s'ils ne sont pas affectés par la culture française, alors ils sont saisis par une autre, qui n'est que la culture-mère, or toute langue véhicule sa propre culture : faire acquérir une langue « étrangère » avec un esprit doté d'une culture initiale, n'incite guère à l'intégration des savoirs d'autrui et l'apprentissage demeure au stade des points de langue; à titre illustratif, le fait d'aborder le concept de l'inceste en mythologie grecque poserait un problème culturel majeur du point de vue de transmission de l'information.

#### **III.4.2. Les approches pédagogiques**

Pour le choix de la définition du terme « enseigner » ; 5 ont opté pour une seule définition, 5 autres ont donné trois définitions et 2 ont privilégié deux réponses : La question ne réside pas dans le choix d'une ou de plusieurs définitions, mais la question réside dans le pourquoi l'élimination des autres propositions. Nous avons déduit que l'acte d'enseigner n'est perçu de la même manière par l'ensemble des enseignants et que les idées divergent dans l'opération d'enseignement en l'occurrence la diversité de l'intention entraîne un dysfonctionnement du processus d'apprentissage chez les étudiants, à titre indicatif, l'application en TD du contenu d'un cours dispensé par un autre enseignant : Les objectifs du professeur de TD ne répondront pas aux intentions du professeur de cours. Ainsi une incohérence du processus d'apprentissage sera perturbée et la corrélation entre les deux activités marquera une distanciation apparente chez les étudiants.

Pour le choix de l'approche préconisée, les réponses sont unanimes ; c'est l'interaction entre enseignant- étudiant et étudiant-étudiant (s), néanmoins cette approche ne fait-elle pas référence à une action personnelle, à une réflexion significative et à des supports métacognitifs. Certes toutes ces approches sont en étroite relation et se complètent d'une manière subjective, donc le choix d'une seule approche est infondé et une méthode éclectique serait la mieux adaptée suivant les besoins du type d'enseignement.

Concernant le module dispensé, en général, il fait partie de la spécialité de l'enseignant, il a été choisi et exaucé par l'administration, seulement pour la motivation, un seul fut peu motivé pour l'enseignement du module choisi : situation paradoxale...

En termes d'effectif en salles, 4 enseignants assurant juste des séances de TD et le reste cours + TD, le nombre varie entre 25 et 50 étudiants en TD ( une moyenne de 32.27 % par groupe ) : cette moyenne dépasse les normes prévues, entrave à l'opération d'interaction ; nous constatons que seules 6 ou 7 étudiants prennent la paroles durant tout le semestre et la question d'évaluation, à l'oral comme à l'écrit, pose un problème, en l'occurrence porter des appréciations ou des recommandations sur copie prendrait assez de temps au professeur en raison du nombre important. Pour le nombre d'étudiants assistant au TD dépasse énormément ceux qui assistent au cours, pourtant ce sont deux contextes cognitifs et les questions du contrôle porteront sur les deux types de séances (questions de cours et de TD), C'est que la faille législative réside dans la non sanction des absents en Cours et que ce dernier est considéré comme un enseignement facultatif dans l'esprit étudiantin.

Pour la présence d'étudiants d'ancienne promotions ( Régime classique ou LMD), qui sont généralement des fonctionnaires, présentent un taux assez important et leur nombre ne cesse de s'accroître , atteignant un taux de 40 et 50 % selon quelques enquêtés. Face à cette situation de générations d'étudiants totalement différentes, non équilibrée sur le plan d'appréhension ou de conception des savoirs, elle

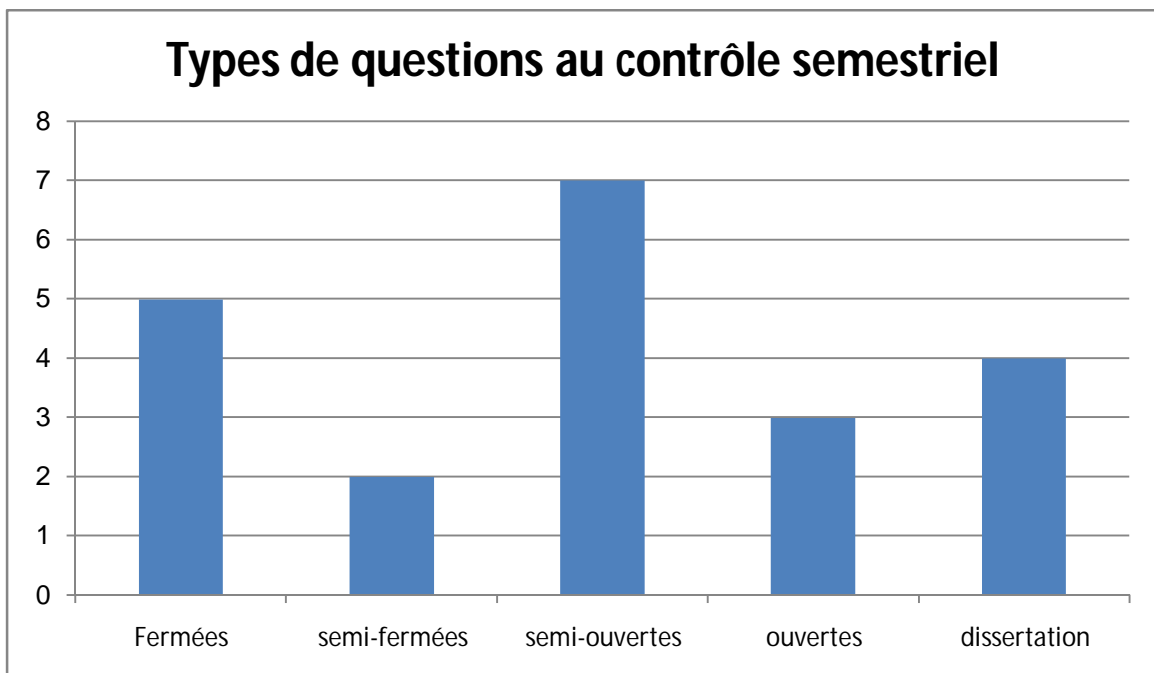
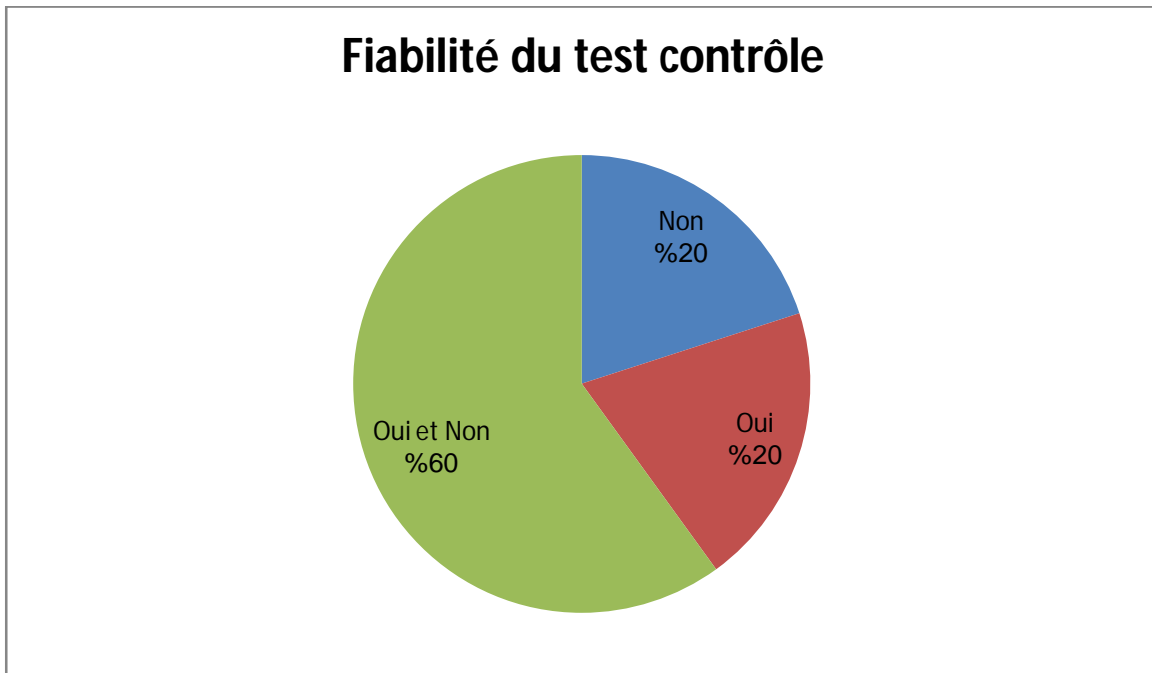
présente d'une part un avantage, celui de l'enseignement transversal ( transmission de savoirs de l'ancienne génération à la nouvelle génération) et d'autre part, un inconvénient pour l'enseignant qui sera amené à procéder à une pédagogie différenciée.

A propos de l'organisation du travail de recherche, la majorité des enseignants préconise le travail en semi groupe, à l'exception de quelques uns qui préfèrent le travail individuel sachant qu'ils sont partisans de l'approche interactive, ou le travail en binôme ; ce travail est remis par écrit et/ou exposé verbalement, à noter que la correction de l'écrit du travail de recherche ne porte pas de critères d'évaluation .Lors de la présentation du travail de recherche, l'étudiant expose oralement soit d'une manière au rythme de récitation, apprise par cœur, ou en lecture magistrale sur document graphique, la majorité signale l'usage d'un support graphique. Tandis que pour les critères d'évaluation, le choix fut porté sur seulement quelques uns, or ils sont, à vrai dire, tous susceptibles d'être des critères.

Pour le débat ou la participation aux questions soulevées par la thématique, le recensement montre une collaboration limitée ou très limitée, en raison soit de la non signalisation aux étudiants du thème à débattre au préalable, soit la non maîtrise de l'outil « langue » ou à l'ignorance de la stratégie de recherche d'autrui. Pour les sujets des étudiants traités en 1h30mn varient entre un et deux, qui est une norme plausible donnant plus de crédibilité aux savoirs et savoir-faire des exposants et par conséquent les faire acquérir à l'auditoire.

Question primordiale du contrôle semestriel relative à la fiabilité de ce test ; les réponses furent unanime dont les 3/5 confirment et infirment à la fois la fiabilité du test-contrôle voulant insinuer que le résultat ne reflète pas effectivement le niveau réel, du fait que l'étudiant peut être en possession d'une bonne note non méritée et inversement, ceci dit que l'obtention de cette note est relative aussi à la manière dont la consigne fut présentée et appréhendée par l'étudiant ; nous avons recensé

une prédominance des questions semi-ouvertes par opposition aux questions fermées et aux dissertations

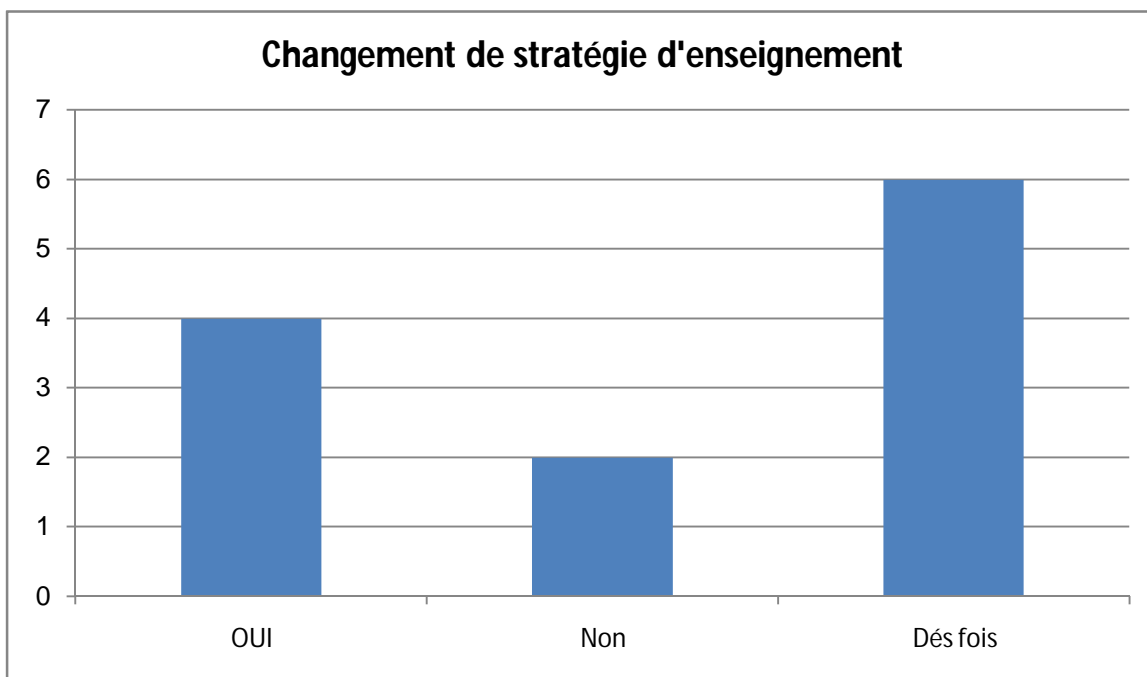


#### III.4.3.- Evaluation des enseignements

Pour la question 1 et 2 du troisième volet, relatives à l'évaluation du processus d'enseignement en l'occurrence la stratégie pédagogique adoptée, à savoir si elle

était efficace sur le plan de cognition, les enseignants ayant répondu « parfois » sont du même nombre que ceux ayant répondu par « oui », néanmoins la manière d'évaluation, généralement il s'agit d'une évaluation écrite qui s'effectue à travers un rapport pédagogique selon une ingénierie nouvelle bien définie, tandis que porter un jugement verbal sur la méthode d'enseignement n'est pas considéré comme un fait formel. Selon la plupart des réponses données ; il s'avère que cette question comportait une certaine confusion d'appréhension entre évaluation des enseignements et évaluation des apprentissages.

Avec le degré d'intention de changer de stratégie d'enseignement, le « oui » comprend 4 enquêtés, le « non » et le «dés fois» sont d'une majorité absolue où le fait de ne pas évoluer au rythme des mœurs, selon les nouvelles données et à partir d'un environnement d'enseignement/apprentissage spécifique, pose une ambiguïté dans la transmission des savoirs du côté de l'enseignant et une inappréhension du côté des apprenants, vu que les des deux acteurs ont évolué dans deux mondes différents, par conviction, c'est au premier de s'adapter au second afin de rendre la coulée des savoirs plus fluide.



La dernière question portant sur l'opinion des enseignants sur l'évaluation des enseignements, nous avons remarqué que l'unanimité est pour modifier leurs pratiques pédagogiques, il en est de même pour le changement des contenus et l'organisation des enseignements, néanmoins, pour d'autres, ce changement ne favorise pas la communication entre les pairs enseignant/enseignant et entre l'étudiant/enseignant sachant qu'ils sont favorables pour une approche interactionnelle, c'est-à-dire un enseignement transversal ( professeur/étudiant, étudiant/étudiants) prise de position paradoxale.

Concernant la question de compétence des étudiants pour évaluer les enseignements inculqués, les avis sont proportionnellement équilibrés. Pour les partisans du « non », l'acte d'évaluer : c'est porter un jugement sur une action quelconque or dans un auditoire pédagogique, seuls les étudiants peuvent apprécier ou déprécier les apprentissages sur le plan thématique, stratégie d'enseignement ou méthodologie comportementale : en sortant des salles de cours, l'étudiant paraît satisfait des savoirs qu'on lui a inculqués ou pas en utilisant toute forme d'expression de satisfaction ou d'insatisfaction. Ces partisans omettent qu'à l'Université, l'âge importe peu et que souvent on apprend des apprenants.

La dernière question relative aux avantages de l'évaluation des enseignements, l'unanimité absolue a donné avantage à ce paradigme, qui sur le plan théorique est ambitieux mais pratiquement un élément déclencheur y manque, celui de la persuasion et de la volonté d'action.

Pour les suggestions des enseignants, 3 seulement ont donné quelques propositions mais sans apport pédagogique important.

### **III.5. Bilan et Commentaire critique**

A travers les différentes données, dont les avis divergent parfois, notamment en matière de pratique d'enseignement et de vision de l'acte d'enseigner, divergence due à divers facteurs instructifs, culturels et de formation des enseignants, affectant

le processus d'acquisition des apprentissages, nous avons constaté que l'étudiant se trouve souvent dans une situation paradoxale en étant dans un environnement universitaire, favorable à la recherche et à l'acquisition de savoirs, d'une part et d'autre part, il finit son cursus universitaire avec un bagage peu important, d'où l'existence d'un dysfonctionnement du processus enseignement/apprentissage.

L'enseignant et l'étudiant sont partenaires en la réalisation d'un quelconque projet, ils sont à la fois auteurs et acteurs, ce partenariat est le fruit d'une négociation et d'un accord bilatéral préalable. De ce fait, l'étudiant ne peut expressément porter un jugement dépréciatif sur une quelconque pratique d'enseignement, ainsi il est mis dans une situation de soumission à tout enseignement ou pratique d'enseignement imposée, un savoir lui est inculqué d'une manière déterminée et il est contraint de déployer un effort intellectuel considérable pour l'appréhender.

Donc il faut revoir les méthodes d'enseignement en tenant compte des paramètres environnementaux, du degré de compétence d'acquisition des étudiants et de l'intérêt du module enseigné afin de répondre, à une certaine limite, aux besoins des apprenants qui peinent à suivre la cadence des apprentissages, il s'agit d'une accommodation pédagogique à travers une stratégie adaptée.

## **Conclusion générale**

L'état actuel de l'enseignement du français est en perpétuelle régression, cette dernière qui est traduite par le niveau inapproprié des diplômés intégrés dans les institutions étatiques, notamment le secteur de l'éducation nationale. C'est pourquoi, il est impératif de revoir de nouvelles stratégies d'enseignement plus adéquates et plus performantes afin que la société puisse en tirer profit de ces nouvelles compétences.

Notre étude inscrite dans une approche réflexive intitulée « Le degré d'implication des enseignants universitaires dans la régression du niveau des étudiants en langue française » basée sur une auto-évaluation des enseignements et une restructuration de l'acte d'enseigner au supérieur, cherche à faire prendre conscience de l'état actuel de la situation du français à l'Université et sa répercussion sur les générations futures.

Avec le peu de données recueillies auprès des Maitres assistants, un taux de réception estimé à 40 %, nous avons procédé à une analyse descriptive au sujet de leur profil professionnel, de l'approche pédagogique adoptée en salle de cours et d'une éventuelle auto-évaluation de leur enseignement.

Les résultats ont montré parfois une certaine convergence dans les réponses avec une perception particulière de chaque répondant au sujet des procédés d'enseignement et dès fois, nous avons remarqué une nette divergence à propos de leur perception de l'acte d'enseigner, présentant une interprétation restreinte. Pour la question pertinente concernant l'auto-évaluation des enseignements, l'idée est prévue mais l'actualiser demeure un défi de taille.

Le long de la recherche, nous avons tenté de toucher le fond de la question en opérant dans un environnement scientifique et en ciblant les acteurs concernés, dont la majorité a préféré ne pas donner réponse ou coopérer à cette action scientifique

inscrite dans un cadre didactique. Résolument, notre réflexion n'a pas eu l'écho escompté; peut-être que cela ouvrirait l'horizon à de multiples interprétations concernant cette importante abstention et fera objet d'une nouvelle thèse à démystifier.

Néanmoins, et dans le processus enseignement/apprentissage, le changement des pratiques pédagogique est sans appel car la situation des besoins et les motivations des apprenants, n'est point en adéquation avec la conception des curuculums, l'adoption de méthodes d'enseignement, l'élaboration d'objectifs et les procédés d'évaluation, c'est pourquoi, une révision, en termes de restructuration des méthodes d'enseignement, s'affiche indispensable pour un meilleur rendement et pour un meilleur ancrage des savoirs et des savoir-faire .

### **Suggestions**

Ainsi, nous avons envisagé quelques suggestions opérationnelles concernant les pratiques d'enseignements au supérieur en prenant en considération les moyens disponibles et de la prédisposition des étudiants en matière de stratégie d'apprentissage. Etant donné que l'étudiant est acteur principal dans le processus de son apprentissage et que sa collaboration en l'acte d'enseigner est pertinente et afin d'améliorer l'apprentissage des étudiants du supérieur, il conviendrait de :

- \* Améliorer la relation de corrélation entre les objectifs, la méthode et l'évaluation au sein du cours ou du TD.
- \* Rendre l'étudiant plus actif, plus autonome dans ses recherches de façon à consolider ses apprentissages, à les ancrer d'une façon durable et plus transférable.
- \* Donner plus de valeur aux activités, au regard de l'étudiant, en le rapprochant progressivement de son domaine professionnel, sollicité par les institutions, tout en lui inculquant les stratégies appropriées.
- \* Augmenter le sentiment de maîtrise ou de compétence de l'étudiant par son accompagnement dans ses apprentissages.

\* Donner à l'étudiant des stratégies appropriées, au type de savoir, pour acquérir une autonomie du pilotage de ses propres apprentissages.

\* Introduire l'outil informatique et encourager la préparation en amont du cours.

Nous aurions opté également pour un syllabus fourni en début de chaque semestre et pour chaque matière « Cela indiquera très clairement à l'étudiant les attentes de l'enseignant, les méthodes d'évaluation, une bibliographie, les techniques d'enseignement utilisées, les techniques d'apprentissage conseillées, mais aussi tout simplement en termes de compétences les objectifs de l'apprentissage. Ainsi l'étudiant aura-t-il dès le début de l'enseignement tous les éléments lui permettant d'appréhender ses cours »<sup>16</sup>

L'on peut également citer trois objectifs pouvant servir un syllabus<sup>17</sup>

- Éclaircir les règles, soit l'utilisation du **Syllabus comme contrat**. À ce titre les objectifs sont : anticiper tout ce qui doit advenir durant l'exercice de formation (généralement le semestre) ; délimiter les responsabilités des étudiants et de l'instructeur ; définir les politiques et procédures qui seront appliquées.
- Éclaircir les droits et devoirs et l'information pertinente, avec un **Syllabus source de références et d'informations** suffisantes : contenu du cours (niveau, nombre et type de crédits visés) ; conditions d'accréditation, d'équivalence ou de transfert des crédits acquis ; liste de l'information utile pour l'évaluation (de l'instructeur, du cours ou du programme).
- Faire des étudiants des apprenants efficaces dans le cadre de la formation, avec un **Syllabus comme outil d'apprentissage**: informer les étudiants des conceptions de l'instructeur en matière d'enseignement, d'apprentissage et de

---

<sup>16</sup> [Urgences de la FAGE \[archive\]](#) 2012

<sup>17</sup> Parkes et Harris " The purposes of a syllabus, College Teaching 2002", 50 (2) 55-61

contenu de l'enseignement ; conseiller sur la manière d'être et de faire pour apprendre efficacement ; mettre le cours en perspective (place dans le contexte de la formation ou du projet futur de l'enseigné).

Il est évident qu'enseigner dans les autres cycles diffère d'enseigner au supérieur et qu'il n'y a aucune formation pédagogique : l'enseignant-chercheur se forme dans son contexte professionnel ; c'est une formation informelle, un enseignant de français est à la fois un enseignant et un enseigné, il « injecte » et on lui « injecte » des savoirs et savoir-faire et c'est en enseignant qu'on apprend à enseigner.

Dans le cadre de promouvoir le développement pédagogique à l'Université et pour une meilleure performance des enseignants, il est primordial de proposer des formations en présentiel et d'accompagner les enseignants du supérieur dans leurs activités d'enseignement à travers la préparation, l'animation de cours, la conception de programme semestriel, l'organisation pédagogique, les modalités d'évaluation, etc...

## Bibliographie

### Articles et ouvrages

1. J.F. Marcel, Pratiques d'enseignement et pratiques enseignantes, (2002 : 103-121)
2. J.F. Marcel, dans son ouvrage « Les pratiques enseignantes hors de la classe », (2004),
3. Jean-Marie De Ketele, La pédagogie universitaire : un courant en plein développement p, 5-13, édit, revue française de pédagogie, 172, juil,sept 2010
4. Article, mesrs, 50<sup>ème</sup> anniversaire, *le mesrs au service du développement 1962-2012*
5. Article, Belabbès NEDDAR, visiting associate professor (Kyoto university)
6. Conférence, Pr DERRADJI Salah, 4<sup>ème</sup> forum mondial des apprentissage tout au long de la vie, Paris Unesco 5 et 6 février 2015
7. Article, Watan du 23 Décembre 2015
8. Journée d'étude, Algérie, l'enseignement du français à la lumière de la réforme, Palais des Nations, Alger, samedi 13 mai 2000,

### Sitographie

1. La réforme LMD en Algérie, état des lieux et perspectives, Pdf, [wwwUniv-mascaradz/facultés\\*](http://www.Univ-mascaradz/facultés)
2. René Cahay, Maryse Honorez, et al, Laboratoire d'enseignement multimédias, Styles d'apprentissage, [http://www.lem.ulg.ac.be/StyleApprent/StyleApprent\\_CG/page\\_02.htm](http://www.lem.ulg.ac.be/StyleApprent/StyleApprent_CG/page_02.htm)
3. Lardjane Dahmane, *Réflexion sur la formation des enseignants du supérieur à la pédagogie universitaire*, [www.liberte-algerie.com/.../reflexion-sur-la-formation-des-enseign](http://www.liberte-algerie.com/.../reflexion-sur-la-formation-des-enseign).

## Annexes

### Questionnaire destiné aux enseignants du FLE du département de français de l'Université de M'sila

L'intérêt du questionnaire est de nous permettre d'acquérir d'amples informations sur les pratiques d'enseignement à l'université, la vision des enseignants sur les pratiques adoptées, leurs opinions sur la formation reçue et/ou souhaitée, leur culture d'enseignement, leur pratique réelle d'évaluation, .... En outre, l'intérêt véhiculé aussi par ce questionnaire est d'instaurer une plateforme à notre travail de recherche, de collecter les propos des enseignants relatifs au mode de travail, aux sujets pertinents en terme d'enseignement/apprentissage et par conséquent ceci nous aidera à demeurer dans le contexte social et réel tel qu'il est vécu par l'enseignant.

NB : Ce questionnaire ne durera qu'une dizaine de minutes

#### 1. Profil de l'enseignant

1- Année universitaire : 2016/2017

2- Sexe : homme  femme

3- Age : .....

4- Lieu de résidence : .....

5- Module(s) dispensé (s) : .....

6- Niveau(x) enseigné (s) : 1<sup>ier</sup> cycle : 1<sup>o</sup> année  2<sup>o</sup> année  3<sup>o</sup> année   
2<sup>ier</sup> cycle : 1<sup>o</sup> année  2<sup>o</sup> année

7- Université (s) : .....

8- Volume horaire 1<sup>ier</sup> cycle: ..... heures / semaine

Volume horaire 2<sup>ier</sup> cycle: ..... heures/ semaine

Répartition du volume horaire hebdomadaire pour un seul niveau :

1<sup>ier</sup> cycle: 1 jour  2 jours  3 jours  4 jours  5 jours

2<sup>ier</sup> cycle: 1 jour  2 jours  3 jours  4 jours  5 jours

Fonction : Maître de conférences  chargé de cours  chargé de TD   
contractuel

Votre expérience dans l'enseignement (nombre d'années):

Primaire  Moyen  Lycée  Université  Sans

Vous êtes titulaire d'un diplôme de : Magister  Doctorat  Autre

Vous êtes recruté à l'Université suite à : un concours  par ordre de mérite

Avez-vous passé un test : oral  écrit  les deux  aucun

Pour vous, le test était : facile  assez facile  difficile  très difficile

Vos inquiétudes de vie privée, affectent-elles votre activité professionnelle ? oui  Non

Arrivé(e) en classe, votre humeur est-elle immuable ? oui  non

la culture et l'esprit français affectent-ils votre comportement au quotidien ? oui  non

En matière de culture, osez-vous aborder des sujets, tabous en notre société, sans gêne aucune ? oui  non

## 2- Approche pédagogique adaptée

**1-Selon vous « enseigner » veut dire :** a- transmettre des connaissances   
b- transmettre de l'information  c- transmettre un savoir  d- gérer des interactions professeur / étudiant  e- aider à apprendre  f- favoriser un changement de conception de l'étudiant.

**2-Quelle approche préconisez-vous ?** active  interactive  cognitive   
métacognitive

**3- Le module que vous dispensez fait partie de vos compétences professionnelles ?**

Oui  Non  Un peu  pas du tout

**4- Le module assigné, est-ce qu'il est :** imposé  proposé  choisi

**6- Etes-vous motivé pour l'enseignement de ce module ?**

Oui  Non  Un peu  pas du tout

**7- Quel est, en moyenne, l'effectif du groupe de cours ?**

**8- Quel est, en moyenne, l'effectif du groupe de TD ?**

**9- Quel est le taux de présence en séance de cours (en %) ?**

**10- Quel est le taux de présence en séance de TD (en %) ?**

**11- Quel est le taux de représentation des étudiants fonctionnaires par rapport aux étudiants ordinaires (en %) ?**

**12- Les activités d'apprentissage s'effectuent :**

Individuellement  en binôme  en semi-groupe  en groupe

**13- Le travail est remis par :** écrit  exposé verbalement  les deux

**14- Lors de l'exposé, l' (les) étudiant (s) utilise (ent) un support :**

graphique (texte)  iconique (image)  tableau de synthèse  schéma   
rien

**15- Les critères d'évaluation portent sur :** Le thème  la richesse de l'information   
la démarche de raisonnement  la maîtrise de la langue   
le débat entre exposants

**16- La participation au débat est-elle :** limitée  très limitée  globale   
semi-globale  aucune

**17- Combien de sujet exposé durant une séance ?** un  deux  trois   
plusieurs

**18- Le contrôle, pour vous, est-ce un critère fiable d'évaluation ?**

Oui  Non  Oui et non

**19- Vos consignes sont des questions :**

fermées  semi-fermées  semi-ouvertes  ouvertes  dissertation

### 3- Évaluation des enseignements

**1- Est-ce-que vous évaluez vos enseignements ?** Oui  Non  Parfois  Jamais

**2- Quelle est la forme de votre évaluation ?** Evaluation écrite  Evaluation verbale

**3- Pour la restitution du travail et l'affichage des résultats ; cela dure :**

un jour  une semaine  un mois  autre .....

**4- Votre opinion sur l'évaluation des enseignements.**

Selon vous, l'évaluation des enseignements permet de :	Oui	Non
Modifier votre pratique pédagogique ?		
Modifier le contenu de votre enseignement ?		
Modifier l'organisation de votre enseignement ?		
Mieux connaître les étudiants et leur difficultés ?		
Améliorer la communication avec les étudiants ?		
Favoriser les échanges et la communication des enseignants entre eux ?		
Répondre à une exigence administrative ?		
Les étudiants sont-ils compétents pour évaluer les enseignements.		
Avez-vous le temps et une conception de l'évaluation des enseignements ?		
L'évaluation des enseignements présente-t-elle des avantages		

Merci pour votre patience et amabilité

NB : Pour quelconque suggestion ou commentaire relatif à l'enseignement/apprentissage au cycle universitaire, merci de nous en faire part



## Résumé

Notre étude est inscrite dans une approche réflexive sur les pratiques pédagogiques adoptées en cours comme en TD par les enseignants du FLE, toutes filières et tous modules confondus, notamment, leur adéquation avec le potentiel intellectuel des présents étudiants. L'opération de collecte de données s'est réalisée grâce à un questionnaire portant sur trois thèmes vecteurs : le profil professionnel de l'enseignant, l'approche pédagogiques adoptée et une vision sur l'idée d'évaluer les enseignements en FLE. Les réponses furent marquées par quelques divergences sur le concept de l'acte d'enseigner et la méthode appropriée. Cette recherche n'est pas encore achevée et suscite de nouvelles perspectives pour mieux endiguer la thématique.

## Mots clés

Enseignement/apprentissage au supérieur, pratiques pédagogiques, évaluation des enseignements

## ملخص

تندرج دراستنا في منهج تفكيري حول الممارسات البيداغوجية المعتمدة بالدرس وأثناء الأعمال التطبيقية من قبل اساتذة FLE، بجميع الشعب والمقاييس، وعلى الخصوص تطابقها والمستوى الفكري للطلبة. تمت عملية جمع المعلومات عن طريق استجواب متضمن لثلاثة محاور: البيانات المهنية للأستاذة، المنهج البيداغوجي المعتمد و النظرة حول التقييم الذاتي لطريقة تعليم FLE. لقد كانت الإجابات موسومة ببعض التعارضات حول مفهوم فعل التدريس والطريقة المناسبة. لم يتم انهاء هذا البحث إلا أنه يثير آفاق جديدة للتمكن من دراسة هذا الموضوع.

## Abstract

Our study is based on a conceptual approach concerning the pedagogical practices adopted by FLE professors during the practical work TD, in all branches and standards, particularly in being identical with the intellectual level of the students. The data collection was performed by questionnaire of three themes: professor's professional profile, the adopted pedagogic approach and the self-assessment of the FLE teaching method. The answers were marked by some differences about the concept of teaching and the appropriate method. This research has not been finalized and raises new horizons for being able to study this topic.

## key words

Higher education / learning, pedagogical practices, evaluation of teaching